



BULLETIN D'ADHESION CHANT 2022

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL. : _____

E.MAIL : _____

Membre de l'Association _____ adhérente au Roi de l'Oiseau, s'engage :

- 1- A verser annuellement une somme de 5 € au titre de l'adhésion à l'association. Ce montant pourra être actualisé chaque année lors de l'Assemblée Générale.
- 2- A s'acquitter du montant des cours
- 3- A restituer le savoir faire acquis pendant la durée des fêtes, La Pousinade prenant à sa charge la moitié des frais de formation.

ADHESION 5 € (si déjà adhérent 2021, préciser atelier concerné)

18 COURS 80 €

TOTAL 85 € (un seul chèque de 85 € ou 1 x 25 € et 3 x 20 €)

80 € si déjà adhérent)

Merci de libeller votre (vos) chèques au nom de « Association La Pousinade » et de l'adresser ou le déposer à :
La Pousinade – 29, rue Raphaël – 43000 Le Puy en Velay